

Image not found or type unknown



désaccord avec l'expert de notre constructeur

Par **annanette**, le **18/02/2010** à **05:36**

Bonjour,

Notre construction présente des malfaçons au niveau des façades. Sous garantie décennale, nous avons déclaré le sinistre auprès de notre constructeur qui à fait intervenir son assurance, d'où la visite d'un expert. Sa conclusion ne nous satisfait absolument pas ! Nous avons besoins d'une assistance.. à qui doit t'on s'adresser ?